

Renault Group permet à ses clients de bénéficier des nouvelles aides CEE dès le 1^{er} septembre, avec une gamme Renault électrique 100 % éco scorée et une offre élargie aux véhicules d'occasion Renault et Dacia.

- Pour la première fois, les certificats d'économies d'énergie (CEE) s'étendent aux véhicules électriques d'occasion. Avec Renew, le réseau de véhicules d'occasion de Renault Group, Renault et Dacia permettent aux particuliers et aux professionnels d'accéder à l'électrique à un prix plus abordable.
- Pour les véhicules électriques neufs, le nouveau calcul fondé sur le revenu fiscal de référence par part permet l'introduction de nouvelles bonifications pour les gros rouleurs et les taxis et des primes maintenues pour les utilitaires.
- Tous les véhicules électriques de la gamme Renault étant éco scorés, les clients accèdent systématiquement aux montants du Coup de Pouce, une prime déduite immédiatement du prix ou du loyer.

Boulogne-Billancourt, le 01 septembre 2026 – Les évolutions du dispositif des Certificats d'Économies d'Énergie (CEE) applicables au 1er septembre 2026 permettent d'élargir l'accès aux aides dédiées aux véhicules électriques avec notamment :

- pour la première fois, l'ouverture du dispositif aux véhicules électriques d'occasion,
- pour les véhicules neufs, une modification des tranches de niveaux de revenus pour assurer une meilleure lisibilité des critères d'éligibilité selon les revenus des clients
- des aides spécifiques pour les professionnels ayant un usage intensif de leur véhicule, notamment les taxis.

RENEW, UN ACCÉLÉRATEUR DE LA DÉMOCRATISATION DU VÉHICULE ÉLECTRIQUE D'OCCASION

Dans le cadre des évolutions réglementaires du dispositif CEE, l'achat ou la location de plus de 36 mois d'une voiture particulière électrique d'occasion devient éligible à une prime. Pour en bénéficier, le véhicule doit avoir fait l'objet d'une première immatriculation définitive en France entre 2017 et 2023, et présenter une batterie dont l'état de santé est supérieur ou égal à 80 %, ou une autonomie résiduelle conforme.

Avec Renew, réseau de véhicules d'occasion de Renault Group, Renault et Dacia mettent cette nouvelle mesure à profit pour accélérer la démocratisation de l'électrique et proposer aux particuliers comme aux professionnels, des véhicules reconditionnés et certifiés, tels que les Renault Twingo, Renault ZOE, Renault Mégane E-Tech electric et Dacia Spring.

La prime, qui s'élève à 340 € minimum pour tous les bénéficiaires, est doublée dans les territoires insulaires de Corse et des îles du Ponant. Elle peut atteindre 2 360 € pour les professionnels de l'aide à domicile, de l'accompagnement des personnes fragiles et des services de santé de proximité.

UN SOUTIEN RENFORCÉ SUR LES VÉHICULES NEUFS

Pour les véhicules neufs, le calcul des aides évolue et l'éligibilité des clients particuliers repose désormais sur le revenu fiscal de référence rapporté au nombre de parts fiscales figurant sur l'avis d'imposition. Cette logique, proche de celle du leasing social, oriente le soutien financier là où il est le plus utile.

Une bonification cible désormais les gros rouleurs, ces particuliers qui utilisent leur véhicule personnel pour leur activité professionnelle et parcourent plus de 12 000 km par an, pour une commande passée entre le 1er septembre et le 31 décembre 2026.

Une bonification dédiée est également créée pour les taxis, hors VTC, pour un véhicule éco scoré sous 65 000 €. À titre d'exemple, Renault Scénic Techno 220 ch grande autonomie est désormais disponible à partir de 780 € par mois, soit une baisse de 100 € par rapport à juillet grâce à ce nouveau dispositif CEE, avec une extension de garantie pour 1 euro de plus (3 ou 4 ans, ou 200 000 km).

Tous fabriqués en France, les véhicules utilitaires électriques Renault Kangoo, Trafic et Master E-Tech restent pleinement éligibles, avec des montants qui varient selon le poids, au bénéfice des artisans, des flottes et des professionnels.

Enfin, les primes sont doublées pour les habitants et les entreprises domiciliés en Corse ainsi que dans certaines îles du Ponant, à savoir Ouessant, Molène, Sein et Chausey.

UNE GAMME ÉLECTRIQUE RENAULT INTEGRALEMENT ÉCO SCORÉE QUI DONNE ACCÈS AUX NIVEAUX DE PRIME LES PLUS ÉLEVÉS

Le montant de la prime dépend notamment de l'éco-score du véhicule et de l'origine de la batterie.

L'ensemble des modèles électriques Renault étant éco scoré, les clients accèdent immédiatement aux niveaux de prime supérieurs.

Cet avantage est renforcé pour les modèles à batterie produite en Europe qui ouvrent droit aux primes maximales.

Pionnier depuis ZOE et leader de la mobilité électrique en France, Renault poursuit son engagement en faveur d'une électrification accessible à tous. Atout déterminant pour les clients, l'ensemble de la gamme électrique Renault est éco scoré, ce statut leur garantissant l'accès au Coup de Pouce, le niveau de bonification le plus élevé du dispositif, en particulier pour les modèles à batterie européenne.

La prime CEE n'est pas un remboursement différé, elle est déduite immédiatement du prix d'achat ou du premier loyer. Le client bénéficie directement de cette économie sur son bon de commande.

- **Renault Twingo E-Tech electric** : disponible à partir de 13 310 € avec la prime CEE maximale de 6 180 €.
- **Renault 5 E-Tech electric** : produite à Douai, elle est disponible à partir 18 810 € avec la prime CEE maximale de 6 180 €.
- **Renault 4 E-Tech electric** : produite à Maubeuge, elle est disponible à partir 23 810 € avec la prime CEE maximale de 6 180 €.
- **Renault Mégane E-Tech electric** : produite à Douai, la compacte aux 500 km d'autonomie dispose d'une batterie européenne est disponible à partir de 29 260 € avec la prime CEE maximale de 8 240 €.
- **Renault Kangoo Van E-Tech electric** : produit à Maubeuge et disponible à partir de 27 340 €, pour les clients professionnels personne morale qui disposent d'une prime CEE pouvant atteindre 6 160 €, permettant de réduire significativement le coût d'une flotte de véhicules.

À propos de Renault Group

Renault Group est aux avant-postes d'une mobilité qui se réinvente. Le Groupe s'appuie sur la complémentarité de ses trois marques automobiles – Renault, Dacia, Alpine – et sur sa captive financière – Mobilize Financial Services – pour proposer des solutions de mobilités durables et innovantes à ses clients. Implanté dans plus de 100 pays, Renault Group a vendu 2,337 millions de véhicules en 2025. Il réunit plus de 100 000 collaborateurs qui incarnent au quotidien sa Raison d'Être, pour que la mobilité nous rapproche les uns des autres.

Prêt à relever des défis sur route comme en compétition, le Groupe est engagé dans une transformation ambitieuse et génératrice de valeur centrée sur le développement de technologies et de services inédits, et d'une nouvelle gamme de véhicules encore plus compétitive, équilibrée et électrifiée. En phase avec les enjeux environnementaux, Renault Group a l'ambition d'atteindre la neutralité carbone en Europe d'ici à 2040 et dans le monde d'ici à 2050.

Davantage d'information : <https://www.renaultgroup.com/fr/>

ANNEXE, LE DÉTAIL DES MONTANTS

Véhicules électriques d'occasion, première immatriculation en France entre 2017 et 2023, batterie à l'état de santé supérieur ou égal à 80 %

Profil du bénéficiaire	Personnes physiques	Personnes morales
Standard	340 €	340 €
Standard en zone insulaire (Corse et îles du Ponant)	690 €	690 €
Précarité (déciles 1 à 3)	590 €	sans objet
Précarité en zone insulaire	1 180 €	sans objet
Aide à domicile, standard	2 070 €	2 070 €
Aide à domicile, précarité	2 360 €	sans objet

Prime doublée pour une habitation ou une entreprise domiciliée en Corse (2A et 2B) ou dans les îles du Ponant (Ouessant, Molène, Sein, Chausey).

Véhicules particuliers neufs

Le barème distingue trois cas selon l'éco-score et l'origine de la batterie. Chez Renault, tous les modèles électriques étant éco scorés, la première colonne ne concerne aucun véhicule de la gamme, les clients bénéficient toujours de l'un des deux niveaux les plus élevés.

Bénéficiaire	Profil	VP non éco scoré ou prix supérieur à 47 000 €	VP éco scoré, batterie non européenne	VP éco scoré, batterie européenne
Particuliers ou entreprises individuelles	Précaires (déciles 1 à 3)	680 € (1 370 € en zone insulaire)	6 180 €	8 240 €
Particuliers ou entreprises individuelles	Modestes (déciles 4 à 5)	380 € (760 € en zone insulaire)	6 030 €	8 050 €
Particuliers ou entreprises individuelles	Gros rouleurs plus de 12 000 km (déciles 6 à 8)	sans objet	6 030 €	8 050 €
Particuliers ou entreprises individuelles	Autres profils	380 € (760 € en zone insulaire)	3 620 €	4 830 €

Personnes morales hors taxis	Autres professions hors taxis	570 € (1150 € en zone insulaire)
------------------------------	-------------------------------	-------------------------------------

Nouvelle bonification taxis, véhicule éco scoré sous 65 000 €

Bénéficiaire	Profil	Batterie non européenne	Batterie européenne
Taxis entreprises individuelles	Précaires (déciles 1 à 3)	3 630 €	5 810 €
Taxis entreprises individuelles	Modestes et autres	3 620 €	5 630 €
Taxis personnes morales	Taxi personne morale	3 650 €	5 470 €

Véhicules utilitaires électriques neufs, selon le poids

Profil du bénéficiaire	VU moins de 1,5 t	VU de 1,55 t à 2 t	VU plus de 2 t
Précaires (déciles 1 à 3)	2 940 €	6 360 €	10 230 €
Modestes (déciles 4 à 5)	1 720 €	3 720 €	5 990 €
Autres profils	1 720 €	3 720 €	5 990 €
Personnes morales (hors entreprises individuelles)	2 850 €	6 160 €	9 900 €

FOIRE AUX QUESTIONS

Qu'est-ce que la prime CEE pour un véhicule électrique ? La prime CEE est financée par les fournisseurs d'énergie dans le cadre du dispositif des Certificats d'Économies d'Énergie, sans mobiliser de budget public. Elle finance une partie de l'achat ou de la location d'un véhicule électrique et n'est pas soumise à la TVA. Elle est déduite immédiatement du prix ou du premier loyer, dès la commande.

Qu'est-ce qui change au 1er septembre 2026 ? L'éligibilité des particuliers est désormais calculée sur le revenu fiscal de référence par part fiscale. De nouvelles bonifications apparaissent pour les gros rouleurs et les taxis, les primes sont renforcées dans les territoires insulaires, et les véhicules électriques d'occasion deviennent éligibles.

Les véhicules électriques d'occasion sont-ils concernés ? Oui, c'est la grande nouveauté du 1er septembre 2026. Un véhicule particulier électrique d'occasion devient éligible s'il a été immatriculé pour la première fois en France entre 2017 et 2023 et si l'état de santé de sa batterie est supérieur ou égal à 80 %, à l'achat ou en location de plus de 36 mois. Renew, le réseau de véhicules d'occasion de Renault Group, accompagne les clients dans cette démarche.

Quels sont les montants de prime sur le véhicule électrique d'occasion ? La prime démarre à 340 € pour un profil standard, particulier ou personne morale, et 590 € pour un ménage en situation de précarité énergétique. Elle est doublée en zone insulaire, jusqu'à 690 € en standard et 1 180 € en précarité. Pour les professionnels de l'aide à domicile, elle atteint 2 070 € en standard et jusqu'à 2 360 € pour un profil précaire.

Qu'est-ce que l'éco-score ? L'éco-score, ou score environnemental, est une note sur 80 points calculée par l'ADEME, qui mesure l'empreinte carbone d'un véhicule sur l'ensemble de son cycle de production, depuis l'extraction des matières premières jusqu'à la fabrication de la batterie, l'assemblage et l'acheminement en France. Pour être éligible à la prime, un véhicule électrique neuf doit atteindre au moins 60 points sur cette échelle, respecter un prix inférieur ou égal à 47 000 € et une masse inférieure à 2,4 tonnes. Toute la gamme électrique Renault remplit ces trois critères.

Qu'est-ce qu'une autonomie résiduelle conforme ? Ce critère réglementaire, propre au dispositif CEE, est indépendant de toute garantie commerciale constructeur. Pour être éligible à la prime, un véhicule électrique d'occasion doit justifier soit d'un état de santé de batterie supérieur ou égal à 80 %, soit, à défaut, d'une autonomie résiduelle supérieure ou égale à 80 % de l'autonomie homologuée ou à 200 km. Cette évaluation est réalisée par un professionnel de l'automobile habilité au moment de la vente ou de la location.

Combien puis-je toucher pour une Renault électrique neuve ? Selon votre profil et le modèle, la prime peut aller jusqu'à 8 240 € pour un modèle à batterie européenne comme la Mégane E-Tech, et jusqu'à 6 180 € pour un modèle comme la Twingo E-Tech.

Pourquoi les modèles Renault donnent-ils accès à la bonification Coup de Pouce ? Parce que toute la gamme électrique Renault est éco scorée. Les clients bénéficient donc des niveaux supérieurs du barème, sans jamais relever du montant réservé aux véhicules non éco scorés. Cet avantage est renforcé pour les modèles produits en France, à savoir Renault 5 E-Tech electric, Mégane E-Tech electric et Scénic E-Tech electric, assemblés à Douai, Renault 4 E-Tech electric et Kangoo E-Tech electric, assemblés à Maubeuge, ainsi que Master E-Tech electric, assemblé à Batilly. Le nouveau Trafic E-Tech electric, dévoilé en novembre 2025, rejoindra prochainement cette liste, avec une production prévue à Sandouville fin 2026.

Les taxis peuvent-ils en bénéficier ? Oui. Les taxis, hors VTC, disposent d'une bonification dédiée pour un véhicule éco scoré sous 65 000 €, à l'image du Scénic E-Tech electric Techno 220 ch grande autonomie, proposé à partir de 780 € par mois dès le 1^{er} septembre grâce à ce nouveau dispositif CEE. Les utilitaires électriques restent éligibles, avec des montants qui varient selon le poids du véhicule.

Quels documents le client doit-il fournir ? Selon le profil, il peut s'agir de l'avis d'imposition, d'attestations d'employeur ou d'éléments professionnels. Les équipes commerciales Renault accompagnent intégralement le client dans la constitution de son dossier.